



CHARLES
DE FOUCAULD
ENSEMBLE SCOLAIRE

CAP FLEURISTE

Voie scolaire ou apprentissage



Nature du diplôme et de l'activité

La formation dure 2 ans. Le titulaire de ce CAP exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Il maîtrise les techniques de base du métier de fleuriste et travaille le plus souvent dans un magasin, au rayon spécialisé d'une grande surface ou dans une entreprise de décoration. Il assure la réception des fleurs coupées, des plantes et des arbustes. Il sait les conserver et les entretenir. Doté d'un esprit créatif, il réalise des arrangements floraux en utilisant les techniques de dressage, de montage et de piquage. Il assure la vente courante des plantes et fleurs, conseille la clientèle et concourt à sa fidélisation. Son état d'esprit est celui d'un bon gestionnaire, soucieux de qualité et d'efficacité.

Contenu de la formation

Enseignement Général	Horaires hebdomadaires indicatifs	Coefficients à l'examen
Français - Histoire-Géographie *	3 h	3
Mathématiques Sciences physiques *	3 h	2
Anglais	1,5 h	1
Education Physique et sportive	2 h	1
Arts appliqués	1 h	
Aide individualisée	3 h	
<i>*co-intervention des disciplines avec l'enseignement professionnel.</i>		
Enseignement Professionnel		
Art floral et botanique	12 h	6
Vente et technologies	3 h	6
Gestion de l'Entreprise	1h	
Prévention Santé Environnement	1.5 h	1
Formation en entreprise	14 semaines	
Heures hebdomadaires :	31 h	

Epreuves de l'examen en Contrôle en Cours de Formation (CCF).

Périodes de formation en milieu professionnel

- 14 semaines de Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)

Poursuites d'études

- Le CAP est une qualification professionnelle dont la finalité peut être l'insertion sur le marché du travail. Mais elle peut également se poursuivre, pour les bons élèves et les plus motivés, par un BREVET PROFESSIONNEL ou un BTM en 2 ans en alternance, puis un Brevet de Maîtrise en 2 ans supplémentaires.

Frais de scolarisation

- Le coût de la scolarisation est détaillé dans l'annexe du dossier d'inscription, environ 90 € par mois.

Possibilité de suivre cette formation en apprentissage

- La formation est possible en apprentissage à partir de la première année. Contrat de 6 à 24 mois pouvant être signé à tout moment au cours de la formation.
- Projet accompagné par les équipes pédagogiques selon les capacités de l'élève à envisager cette modalité de formation, aide à trouver une entreprise pour signature d'un contrat au cours de la formation.
- 13 semaines de cours par année de formation entre septembre et juin, selon un calendrier établi.
- 35 h de cours hebdomadaires selon les matières présentées ci-dessus, suivis avec les élèves en statut scolaire.
- Parcours sécurisé en cas de rupture du contrat, reprise possible de la formation en statut scolaire dans cette situation
- Frais de scolarité et d'équipements alors pris en charge par AKTO, organisme de la branche professionnel du secteur en charge des apprentis.
- Rémunération perçue par l'apprenti :

Moins de 18 ans	minimum 27 % du minimum conventionnel*
18 à 20 ans	minimum 41 % du minimum conventionnel*
21 à 25 ans	minimum 53 % du minimum conventionnel*
26 à 30 ans	minimum 100 % du minimum conventionnel*

Qualités requises

Botaniste et horticulteur

Si le fait d'aimer les fleurs (et ne pas être allergique au pollen...) est utile pour exercer ce métier, ce n'est en aucun cas suffisant. Technicien avant tout, le fleuriste doit avoir de solides connaissances en botanique et en horticulture pour apporter les soins adaptés à chaque variété : rempotage, taille, arrosage, lutte contre les parasites...

Gestionnaire et vendeur

Autres qualités nécessaires : le sens de l'organisation et du commerce (pour fidéliser la clientèle) et une bonne aptitude à la gestion (pour suivre les commandes, les stocks, les recettes...).

Une touche artistique

D'autres qualités telles que la créativité, le sens artistique, la capacité à jouer avec les tendances du moment et à inventer des compositions originales... font toute la différence. Du bouquet offert pour un rendez-vous amoureux au décor de table ou à la couronne mortuaire, au fleuriste de trouver la réponse florale adaptée.

Débouchés professionnels

Boutique ou hypermarché

Chaque année, 1 000 à 1 300 postes de fleuristes sont à pourvoir.

Dans les petits commerces tout d'abord : on compte 13 000 boutiques traditionnelles, qui représentent 75 % des points de vente et emploi, à elles seules, 22 000 personnes.

Dans les grandes surfaces ensuite : le développement de rayons spécialisés en produits floraux dans les hypermarchés et les jardineries des galeries marchandes créent des emplois. À noter aussi : le développement des fleuristes franchisés (qui gèrent un magasin appartenant à une grande enseigne).

Des évolutions de carrière

Un fleuriste débute comme employé en grande surface ou dans une jardinerie. Il peut, à moyen terme, prendre la responsabilité d'un rayon floral, devenir conseiller technique de vente pour l'horticulture ou vendeur spécialisé en pépinière. L'évolution la plus courante : créer ou reprendre un fonds de commerce pour diriger son propre magasin : ainsi, 75 % des salariés se mettent à leur compte après quelques années d'expérience.

Modalités d'inscription

- Prendre rendez-vous avec le directeur de l'établissement, en téléphonant au 05.55.31.79.29.

Lycée professionnel SAINT-JEAN
26 rue Eugène Varlin – BP 870 87016 LIMOGES.
Tél : 05.55.31.79.29 – Fax : 05.55.31.79.31
courriel : stjean@chdf.fr
site web : www.chdf.fr